

# Année 1942

## L'implication de l'État français dans la « Solution finale »

C'est le 20 janvier 1942, dans les locaux de la police criminelle situés à Wannsee, quartier de la banlieue de Berlin, que se sont réunis, sous la présidence d'Heydrich, les plus hauts responsables nazis, pour organiser la mise en place de l'extermination des juifs en Europe. A cette date des centaines de milliers de juifs ont déjà été exécutés dans les territoires conquis en URSS (Shoah par balles), et des centres de mise à mort sont en construction ou en projet.

Dans le cadre d'une collaboration d'État à État, et de façon autonome, le gouvernement de Pétain s'est fait le relais des politiques allemandes. Il n'avait pas le projet de tuer les juifs étrangers ni les Français juifs mais les lois antisémites, xénophobes, et discriminatoires de Vichy, qui s'apparentent à des formes de persécution, ont rendu possible et efficace la déportation des juifs de France.

Le nombre de juifs dans le département de la Vendée sous l'Occupation n'a pas dépassé une centaine. Environ cinquante d'entre eux, pour la plupart commerçants, étaient arrivés avant ou juste après la Première Guerre mondiale. Ces personnes n'ont pas été concernées par la loi de dénaturalisation du 22 juillet 1940 (perte pour certaines personnes étrangères de la nationalité française qui leur avait été octroyée depuis

1927). Venant surtout de la région parisienne, une trentaine de juifs, qui avaient fui les arrestations après la grande rafle dite du « Vel d'Hiv » des 15 et 16 juillet 1942 (près de 13 000 arrestations dont 4 115 enfants), ont trouvé refuge dans le département. Aux deux catégories ci-dessus, il convient d'ajouter les enfants cachés dont le nombre ne peut être déterminé précisément.

### Liste établie par Louis Gouraud de ceux qui furent arrêtés en 1942 \*

Dora Masliah, âgée de 22 ans, coiffeuse à La Roche-sur-Yon, omettait de porter sur son vêtement l'étoile jaune ; Haïm Misrahi, né en 1889, marié et père de 4 enfants, est arrêté pour le même motif que la jeune Dora ; Henri Dadoune, âgé de 62 ans, veuf et père d'une jeune fille de 17 ans, ancien secrétaire général de la Préfecture de Vendée qui avait été démis de ses fonctions par la loi d'octobre 1941 (exclusion des Juifs de la fonction publique), n'acceptait pas de se soumettre aux pointages dictés par l'Occupant ; Esther Akriche, résidant aux Sables d'Olonne, est arrêtée pour avoir contrevenu à la loi du 8 juillet 1942 selon

laquelle le créneau horaire entre 15 et 16 heures est seul accordé aux Juifs pour assurer leur ravitaillement ; Samy Miakosky, de nationalité russe, qui avait trouvé refuge à Saint-Jean-de-Monts ; Emeric Hégédus, médecin hongrois réfugié à Rocheservière ; Cola Gerszon, domestique agricole polonais travaillant à Oulmes ; le docteur Sama qui exerçait à Sainte-Cécile.

A l'exception d'Henri Sama, envoyé au camp de l'île d'Aurigny (au nord de Guernesey), tous furent dirigés sur Auschwitz et gazés.

\* Louis Gouraud, *La traque, le destin des Juifs de Vendée pendant la Seconde Guerre mondiale*, Éditions Les Chantuseries, 2015.



Grains-de-mémoire.org

Esther Akriche



Musée de M<sup>me</sup> Gouin-Groussset, La Roche-sur-Yon

Henri Dadoune